

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le 24 septembre à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 16 septembre 2015.

Présents : BAUDEMONT Dominique (Pouvoir de Claude GERY), BODIN Pascal (Pouvoir d'Edouard ROGER), CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence (Pouvoir de Nathalie DEVAUX), DOLLEY Alain (Pouvoir de Jean Michel BIDAUD), FAYE Jean Pierre (Pouvoir d'Isabel SIMON), GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de Delphine GLANGEAUD), PONS Gérard (Pouvoir de Patricia LOURADOUR), POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles,.

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis.

Excusés : BIDAUD Jean-Michel, DEVAUX Nathalie, GARDELLE Bruno, GERY Claude, GLANGEAUD Delphine, LOURADOUR Patricia, SIMON Isabel, ROGER Edouard, VERGNE Didier.

Absents : MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent.

Secrétaire de séance : CHADELAUD Michel.

Présents 23 / Votants 30

N° 78-2015 – Motion de soutien au PNR concernant le stockage de résidus miniers par AREVA sur le site du Longy à Millevaches

Lors de la séance du Comité Syndical du 25 juin dernier, le Conseil Syndical du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin après exposé de la problématique des stériles miniers uranifères sur le territoire du Parc, a délibéré à l'unanimité moins 4 voix contre et 3 abstentions (délibération actée par la Sous-Préfecture d'Ussel), en exigeant que les sites uranifères existants sur le territoire du Parc fassent l'objet d'une réhabilitation sérieuse, complète et régulièrement contrôlée, et en s'opposant à toute nouvelle intervention visant à transporter et stocker de nouveaux stériles sur le site du Longy et sur tout autre site du territoire du Parc. Ce positionnement est dicté bien évidemment par des considérations de protection de l'environnement (eau, air, biodiversité, image du parc naturel, ...) mais surtout par la nécessité de protéger durablement la santé des populations.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité

- **D'ADOPTER, la motion suivante :**

« La Communauté de Communes, membre du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, représentée par son Président, Monsieur Jean Pierre FAYE soutient la position du Parc actée le 25 juin 2015 concernant le stockage de résidus miniers par AREVA sur le site du « Longy » à Millevaches, et souhaite que l'autorité préfectorale en charge du sujet, prennent toutes les dispositions pour en assurer la stricte application. »

Pour copie conforme :
Le 25 septembre 2015

Le Président,
Jean-Pierre FAYE